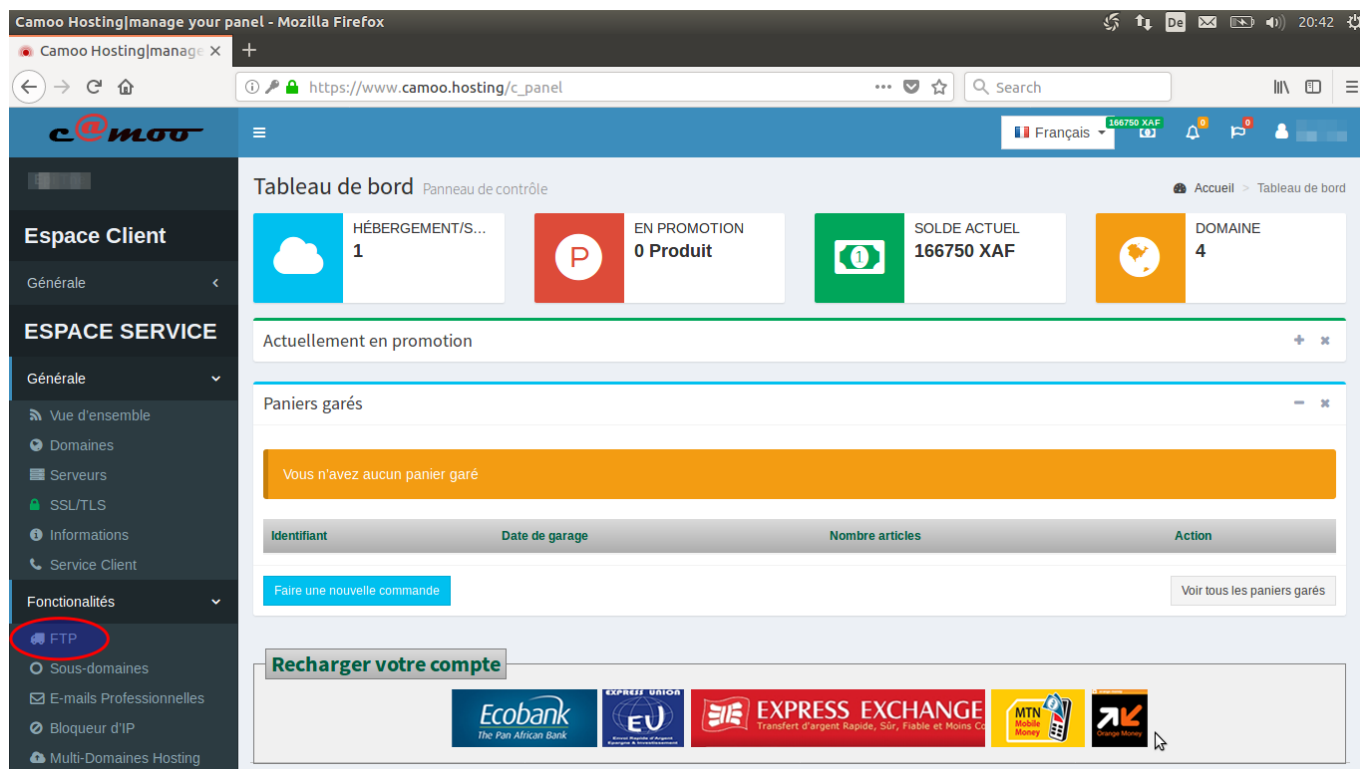


## Général

### Comment faire une mise en ligne? Part 1

Vous venez de souscrire à un hébergement web chez camoo.hosting? Ci-après les étapes à suivre pour une mise en ligne optimale de votre nouveau site internet.

Tout d'abord se connecter au **Cpanel** de Camoo.Hosting. Une fois connecté aller à l'onglet FTP comme suit :



The screenshot shows the Camoo Hosting Cpanel dashboard. The left sidebar contains the 'Fonctionnalités' menu, where 'FTP' is highlighted. The main area displays account statistics: Hébergement/S... (1), EN PROMOTION (0 Produit), SOLDE ACTUEL (166750 XAF), and DOMAINE (4). Below this, there's a section for 'Paniers garés' (You have no saved carts) and a 'Recharger votre compte' section with logos for Ecobank, Express Union, Express Exchange, MTN Mobile Money, and Orange Money.

Une fois le menu FTP ouvert récupérer les informations FTP nécessaires pour le transfert de fichier en ligne comme suit :



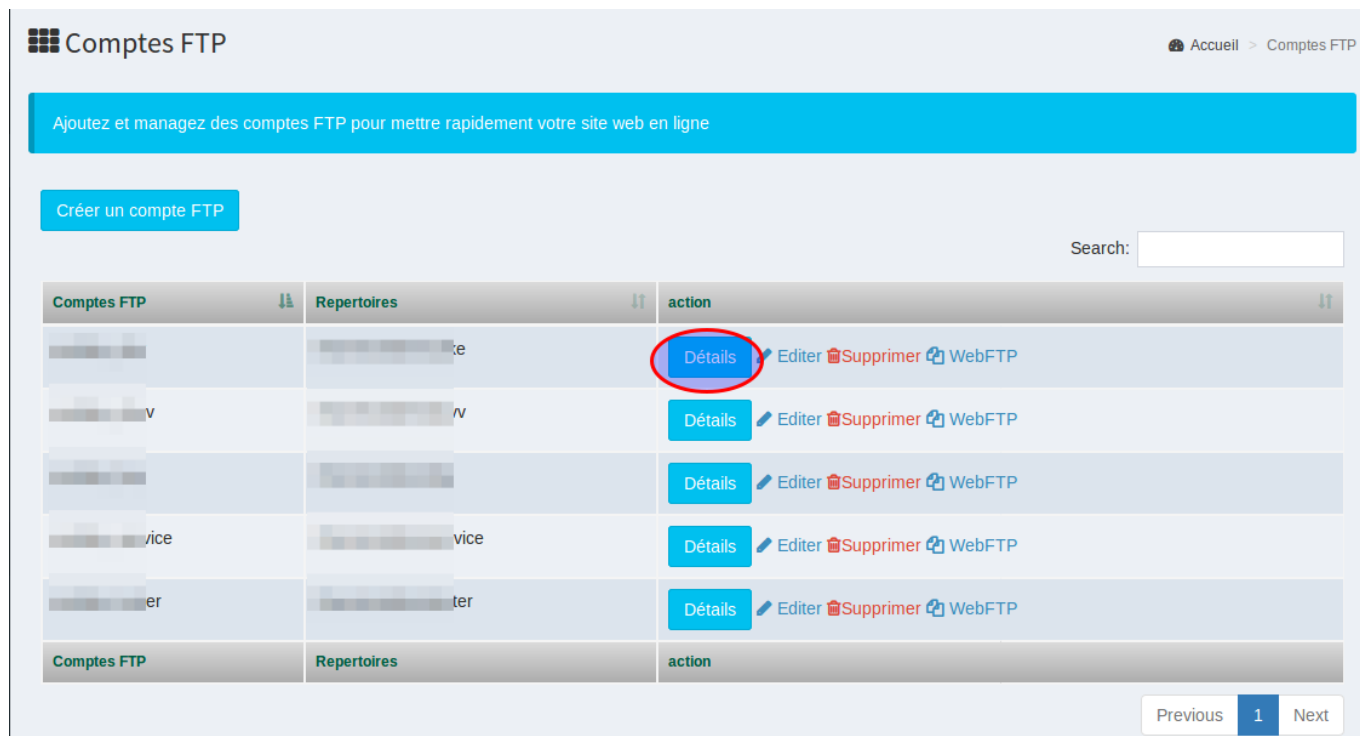
The screenshot shows the 'Comptes FTP' page. It features a search bar and a table with the following data:

| Identifiant | Nom                                     | Statut   | action                  |
|-------------|-----------------------------------------|----------|-------------------------|
| SWH00009999 | Share Webhosting Standart( example.net) | 5 sur 25 | Manager vos comptes FTP |
| Identifiant | Nom                                     | Statut   | action                  |

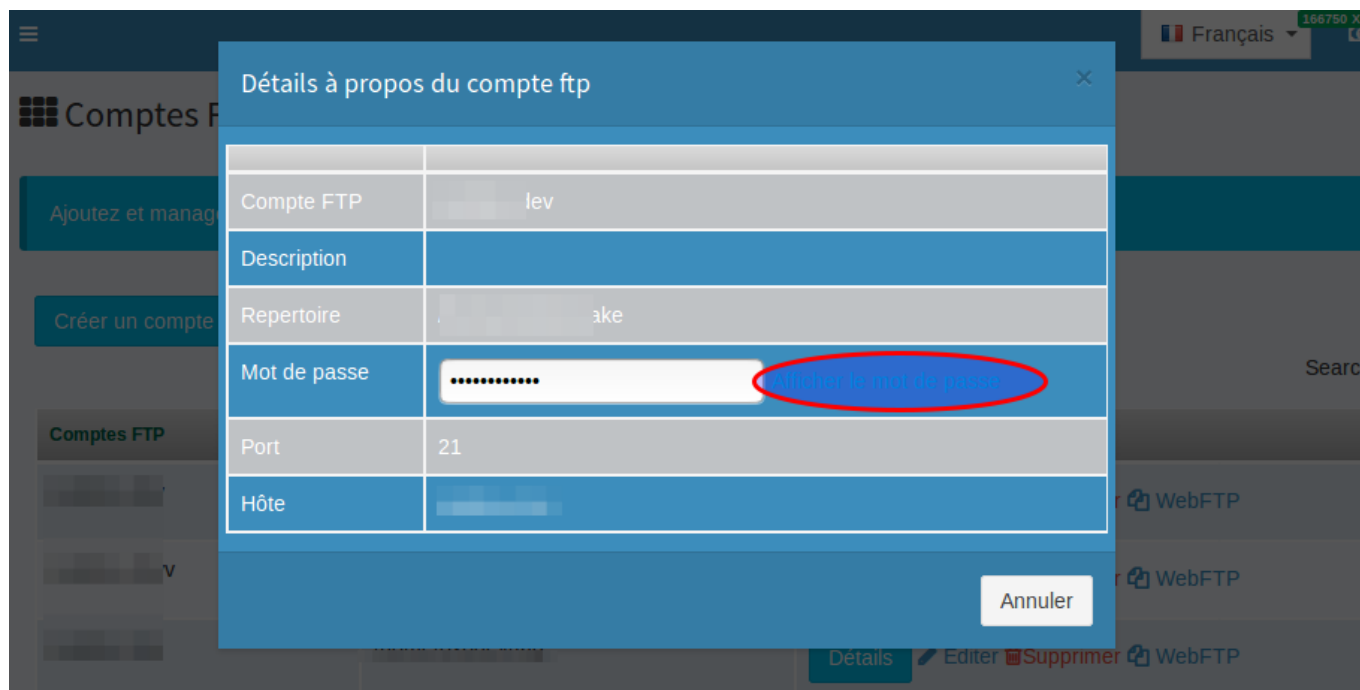
At the bottom, there are buttons for 'Hébergement Web Mutualisé' and 'Hébergement WordPress'.

# Général

Ensuite cliquer sur le bouton «**détails**» pour obtenir les informations



Vous pouvez obtenir les informations du mot de passe en cliquant sur «**afficher le mot de passe**»



Les données récupérées vous permettent de vous connecter au serveur distant par FTP. Nous vous recommandons à cet effet d'utiliser un client FTP tel que FileZilla ou encore WinSCP.

## Général

### Supprimer le fichier index.html

Votre espace Web est livré par défaut avec un fichier **index.html** dans votre espace public **public\_html**. Vous devez le supprimer afin de permettre au serveur d'afficher votre propre contenu.

**Important:** votre contenu devrait être placé dans le repertoire **public\_html**. Car ce dernier est le seul repertoire qui est pris en compte par le serveur Web pour l'affichage du contenu de votre site.

Avez-vous des questions supplémentaires ou suggestions à ce sujet ? N'hésitez pas de nous contacter ou de faire commentaire.

Référence ID de l'article : #1017

Auteur : Camoo Sarl

Dernière mise à jour : 2020-08-13 09:18